

Sculptures médiévales vaudoises vénérées chez nos voisins

Autor(en): **Decollogny, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **68 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-52039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sculptures médiévales vaudoises vénérées chez nos voisins

Les anciens châteaux et les églises du moyen âge, que nous avons le bonheur de posséder sur sol vaudois, nous ont heureusement conservé des éléments intéressants de l'art architectural, sculptural et pictural. A cet égard, nous sommes, semble-t-il, mieux partagés que nos cantons voisins.

Nous le sommes bien moins par contre en ce qui concerne les objets mobiliers, plus exposés par leur nature à la disparition. La Réforme est sans aucun conteste la cause de leur destruction et de leur dispersion. Avant que les Bernois s'installent en maîtres chez nous, des statuette en bois, vénérées par la population, avaient disparu dans les flammes. « Les idoles de bois ne sont bonnes que pour faire du feu en hiver », disaient les Suisses lors de leur incursion en 1530, où ils pillèrent Morges¹. L'année suivante, deux croix avaient été dérochées à Orbe², ainsi que le grand autel de Notre-Dame de cette ville³.

Une fois le pays conquis, les Yverdonnois durent, le 17 mars déjà, porter les images des églises de leur ville sur la place du marché, pour y être brûlées⁴. Ce n'est qu'en octobre 1536 que les Bernois organisèrent ces destructions d'une façon méthodique, pour purger les églises des autels et des images taillées, les « idoles », comme on les désignait alors. LL. EE. donnèrent alors à leurs baillis l'ordre de procéder à la démolition des autels, de briser ou brûler les images⁵.

Dès octobre aux premiers mois de l'année suivante, ces destructions se poursuivirent sous la surveillance du bailli, accompagné d'une escorte, le plus souvent aux frais des communautés. Le 4 novembre 1536, le bailli de Moudon, Hans Frisching,

¹ JUSTE OLIVIER, *Le Canton de Vaud*, p. 787, n. 3.

² PIERREFLEUR, *Mémoires* (éd. Louis Junod), p. 31.

³ *Ibid.*, p. 37.

⁴ *Ibid.*, p. 114.

⁵ ABRAHAM RUCHAT, *Histoire de la Réformation*, 1836 (éd. Vulliemin), t. IV, p. 368.

assistait au dérochement des autels et des images de Cossonay¹ et des paroisses de cette châteltenie. Il se rendit ensuite à Morges où la ville dut payer 40 sous à ses ouvriers pour la destruction ordonnée ; le 8 novembre, il était à Aubonne, où, à la demande des habitants, il suspendit la démolition, la terre relevant du comte Jean de Gruyère, peu enclin à obéir à de tels ordres, mais, cinq semaines plus tard, le bailli y revint, et cette fois les images et les croix disparurent. Cette deuxième démarche coûta 7 florins et 10 sols à la ville d'Aubonne.

Les autels du couvent des Cordeliers de Grandson et de la Chartreuse de La Lance tombèrent la veille de Noël², ceux de Romainmôtier et de Baulmes eurent leur tour le 3 janvier suivant³. Du commandement du bailli d'Yverdon on démolit l'église de Notre-Dame des Vignes, à Orbe, en février 1537⁴.

Le 31 octobre 1536, le bailli de Lausanne était à Lucens, où il faisait brûler les images. Les gens de Lavaux s'étaient concertés pour éviter cette calamité, mais apprenant que ce bailli se disposait à venir à Lutry, le conseil de cette localité résolut de faire abattre le grand crucifix, fixé au pilier en face de la chaire, et de le cacher afin de le conserver⁵. Deux jours plus tard, le représentant de LL. EE. se présenta en effet à Lutry, où le conseil le pria de ne pas procéder à ces destructions, ce qui fut refusé. Les gens de Lutry obtinrent cependant que le représentant n'y participât pas lui-même, promettant de faire le nécessaire eux-mêmes. Le bailli poursuivit sa mission à Villette, puis à Saint-Saphorin. Les gens de ce dernier village prirent les armes et s'opposèrent de vive force au bailli et à l'exécution des ordres du souverain. Ils ne tardèrent pas à regretter ce geste et on les engagea à aller à Berne implorer le pardon. Il est possible que cette affaire ne se soit pas trop mal terminée, car on laissa à ceux de Saint-Saphorin les dépouilles de leur église, qui était très riche, soit deux coupes, des bannières, habits ecclésiastiques, chacun pouvant retirer ce à quoi il avait droit⁶. D'ailleurs d'autres avaient obtenu cet

¹ PIERREFLEUR, *op. cit.*, p. 126.

² *Ibid.*, p. 129.

³ *Ibid.*, p. 117.

⁴ *Ibid.*, p. 130.

⁵ ABRAHAM RUCHAT, *op. cit.*, t. IV, p. 369.

⁶ ROBERT CENTLIVRES, *Fragments du Journal des commissaires bernois*, dans *R.H.V.*, t. 33 (1925), p. 378.

abandon comme Moudon, Cossonay, Grandvaux, Cully, Rivaz, Epesses, Lutry, le reste revenant à l'hôpital des pauvres.

Quant à Lausanne, LL. EE. emmenèrent à Berne le trésor de la cathédrale, avec toutes les statues qui s'y trouvaient. La ville avait reçu les biens des couvents de Saint-François, de la Madeleine, et de Bellevaux, ainsi que ceux des églises paroissiales. Ces biens furent réalisés partiellement au cours des années suivantes ; toutefois, en 1546, il restait encore dans un coffre de nombreux objets de valeur, parmi lesquels les statuettes en argent des saints Dominique, François, Etienne, Pierre et Sébastien, cette dernière venant de Saint-François. Ce lot fut vendu à N. François de Seigneux en 1556, qui s'aboucha en 1559 avec un orfèvre de Genève en vue de le réaliser. La vente d'objets de cette nature étant interdite dans cette dernière ville, il y fut arrêté et retenu huit jours en prison, malgré sa qualité de citoyen et de boursier de Lausanne ¹.

Le zèle de quelques réformés aidant, la dispersion des statues saintes fut poursuivie avec méthode et fermeté. Si quelques-unes échappèrent, ce le fut dans la clandestinité, avec le secret espoir de les recouvrer un jour. Ne soyons donc pas surpris de ne pas trouver de documents à cet égard, nous sommes bien dans l'obligation de faire crédit aux traditions locales si l'on veut en connaître l'origine.

Vente de Donatyre à Villarepos

Villarepos faisait partie autrefois, avec le hameau de Plan, de la paroisse de Donatyre près d'Avenches. Après la conquête, il forma une nouvelle paroisse avec Chandossel, détaché de Faoug, mais ce n'est qu'en 1547 que l'on commença à célébrer un culte divin à Plan ². On acheta alors divers objets à Donatyre, devenu réformé.

Le *Mémorial de Fribourg* de 1854 ³ publie une convention, conservée aux archives de la paroisse de Villarepos, datée du 24 août 1547, passée entre Vuillelme Symonet, de Plan, et Jean

¹ ERNEST CHAVANNES, *Extraits des manaux du Conseil de Lausanne*, dans *M.D.R.*, 2^e série, tome I, p. 13.

² Mgr LOUIS WAEBER, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, 1957.

³ Tome I, p. 488 sqq.

Sonnaz, de Villarepos, d'une part, et Jean Landriset, de Donatyre, d'autre part, aux termes de laquelle les premiers déclarent avoir reçu de ce dernier divers ornements sacrés avec droit de rachat pour Donatyre, si la localité redevient catholique. Cette liste comprend quatre chasubles, cinq chandeliers, un surplis de toile, deux repositoires, deux petites vitres et surtout « un ymaige de saint Estienne, de bois ; un aultre ymaige de nostre Dame aussy de bois ». Cet acte est passé par-devant l'avoyer, conseil et communauté de la ville de Fribourg, aux prières et requêtes des deux parties, par la « féale relation » de Pétermann Miéville de Châtonnaye et Benoit Curthy, de Montagny les Monts, comme commissaires, qui ont apposé leur signature. Les témoins intervenus sont Claude fils de feu Claude Fornerod et Bernard fils de Jehan Fornerod, de Domdidier. Cette vente fut faite pour la somme de 19 florins, monnaie cursable du pays. Réserve était faite qu'en cas d'abolition de la Réforme, le tout devait être restitué.

Cette dernière réserve laisse supposer que tout espoir n'était pas abandonné.

Ces deux statues n'existent plus et M. le curé de Donatyre n'en a jamais entendu parler, il est vrai qu'il est encore nouveau dans la paroisse. Par contre il reste encore une belle chasuble en cuir de Cordoue peint, sur toile en jolie peinture, ainsi qu'un calice ciselé avec l'image de saint Nicolas, qui avait été déposé au château de Plan, dans une chapelle où se disait la messe.

Vierge d'Orbe à Evian

On conserve à Evian un panneau représentant la Vierge à l'Enfant, que les Clarisses d'Orbe ont emporté avec elles quand elles durent quitter leur couvent en 1555. Ce couvent de Sainte-Claire avait été fondé à la suite d'une bulle papale du 17 septembre 1426, par Jeanne de Montbéliard, femme de Louis de Chalon, seigneur d'Orbe. La première pierre du monastère fut posée par Colette, la réformatrice de l'ordre, et l'église consacrée en 1460.

Suivant cet exemple, Amédée VIII fondait à Vevey un couvent du même ordre en 1442, fermé en 1537 ; les Clarisses se réfugièrent à Evian et après quatorze ans quelques-unes d'entre



Saint Jean-Baptiste
de Gryon à Sion

(Cliché aimablement prêté
par *Vallesia*)

Vierge d'Orbe à Evian



(Photos Ad. Decollogny)



Notre-Dame de Corcelles
à Tours

elles s'en vinrent à Orbe. De ce couvent de Vevey, il nous reste l'église et une tour qui, sauf erreur, doit être sacrifiée aux exigences actuelles.

Le couvent des Clarisses d'Orbe fut le lieu de refuge de femmes appartenant à la plus haute noblesse du pays. On y vit entre autres mesdames Blanche de Savoie, Philippe et Jeanne de Chalon, Philiberte d'Arnex, Andrée et Claudine de Pierrefleur, cette dernière devenue plus tard abbesse du couvent d'Annecy. Une princesse illustra plus particulièrement le couvent urbigène, Loyse de Savoie, fille du duc Amédée IX, dit le Saint, et de Yolande, sœur de Louis XI, roi de France. Veuve à vingt-sept ans de Hugues de Chalon, mort en 1490, sans enfant, elle entra au couvent Sainte-Claire le 23 juin 1492, entraînant avec elle Catherine de Sens. Elle y mourut en odeur de sainteté le 24 juillet 1503.

Les tribulations que subirent les Clarisses dès l'apparition des idées nouvelles sont suffisamment citées par Pierrefleur pour nous dispenser d'y revenir. Le 23 août 1554, les ambassadeurs de Berne et de Fribourg remettaient un sauf-conduit aux sœurs pour s'en aller où il leur plairait avec toutes leurs « bagues » et leurs biens meubles, mais ce n'est que le 21 mars de l'année suivante qu'après bien des discussions elles quittèrent à tout jamais les bords de l'Orbe « au grand regret des bons catholiques et gens de bien », dit le chroniqueur contemporain¹. Après une nuit passée à Bavois, accueillies par le seigneur Laurent Asperlin, elles prirent le bateau à Ouchy. Avec leurs bagages, elles avaient emporté un objet auquel elles attachaient beaucoup de prix, le panneau représentant la Vierge à l'Enfant, donné au couvent par la bienheureuse Loyse de Savoie. On a écrit que le lac fut si agité au cours de la traversée qu'il fallut jeter une partie des bagages par-dessus bord et que le panneau aurait été retrouvé à Saint-Gingolph. Cette version miraculeuse paraît cependant relever du domaine de la légende.

Dès l'abord, cette image fut grandement vénérée dans la ville d'Evian. Lors de fréquentes visites qu'il fit, saint François de Sâles vint souvent prier devant elle, considérée comme un trésor. Sainte Jeanne de Chantal, elle-même fondatrice de l'ordre de la Visitation, canonisée par Clément VIII, grand-mère de M^{me} de

¹ PIERREFLEUR, *op. cit.*, p. 232.

Sévigné, vint s'y prosterner aussi, au cours des trois semaines qu'elle passa à Evian, quand fut fondé le couvent de son ordre.

La tranquillité des sœurs fut de nouveau troublée en 1591, quand Evian fut pris par les Genevois. Leur monastère fut pillé et saccagé. Elles se réfugièrent à Romont et n'en revinrent qu'après l'orage ¹.

A la Révolution française, les tourments recommencèrent pour les pauvres sœurs. En septembre 1792, la Savoie fut envahie, en octobre les couvents furent fermés et les vœux monastiques interdits. Les religieux et les religieuses durent partir sans rien emporter.

Une dame, Jeanne-Pérone Grivel, épouse du notaire Claude-Joseph Baud, parvint à mettre à l'abri des iconoclastes le tableau venu d'Orbe. A sa mort, elle le légua au curé plébain d'Evian. Il fut alors transporté solennellement à l'église paroissiale le jour de Pâques, en 1829, et il orne la chapelle qui porte son nom, Notre-Dame de Grâce, où, dans un cadre de style gothique, il est dressé au-dessus de l'autel.

Cette chapelle à la voûte en croisée d'ogive, peinte en bleu avec un semis d'étoiles d'or, est éclairée par une grande fenêtre ornée de vitraux représentant la Vierge et l'Enfant recevant Elisabeth et son fils. En face une peinture murale de Loyse de Savoie, en prière. Au-dessous les dates de 1462-1503, celles de sa naissance et de sa mort. Au-dessus les armes de la sainte, à qui on consacra un office le 24 juillet, dans les Etats sardes.

Ce panneau taillé en relief dans du noyer représente la Vierge et l'Enfant, qui se détachent sur un fond doré mat. La Mère, dont les traits sont particulièrement expressifs, est en robe d'or brillant, manteau bleu, cheveux noirs ; l'Enfant est vêtu et nimbé d'or brillant, il tient un oiseau dans ses mains. Autour de la tête de la Vierge, une auréole formée de cinq étoiles séparées par quatre roses. La partie supérieure du cadre est en forme de fronton arrondi à l'intérieur duquel on lit cette inscription en orle : « Maria Mater Gratiae » et, au centre, « d'Orbe ».

A regarder d'un peu près cette ravissante image, on ne peut s'empêcher de songer aux tableaux qui ornent la chapelle Saint-Nicolas au château de Lausanne, où l'on voit des mains aux

¹ Chanoine SIMOND, *Evian-les-Bains, l'église et son trésor*, p. 16.

doigts effilés, comme aussi au vitrail de Curtilles, où la main d'Aymon de Montfalcon est disproportionnée. Ces particularités se remarquent sur le petit tableau d'Evian. Sachant combien les relations entre l'évêque lausannois et la Maison de Savoie étaient suivies à l'époque, on peut se demander si les artistes de la cour épiscopale n'ont pas participé à l'exécution du panneau offert par Loyse de Savoie.

L'église catholique d'Orbe possède une reproduction moderne de ce tableau.

Vierge d'Yvonand à Cheyres

Il existait à Yvonand une *vierge ouvrante*, ainsi appelée parce qu'elle s'ouvrait en forme de triptyque, et l'existence de cette image est mentionnée au cours du XIV^e siècle. Signalons qu'à la demande de Dominique Comte, le pape Jules II, l'ancien évêque de Lausanne, Julien de la Rovère, accorda en 1509 une indulgence de dix années et dix quarantaines aux pèlerins qui visiteraient Notre-Dame de Grâce d'Yvonand. Ce prélat avait possédé autrefois des droits dans cette localité. Plusieurs cardinaux accordèrent également des indulgences.

A l'époque, la paroisse d'Yvonand comprenait entre autres le village de Cheyres, qui relèvera de Fribourg dès 1536, tandis qu'Yvonand faisait partie du bailliage de Grandson. Craignant pour le sort de l'objet de leur vénération, les Vaudois le transportèrent chez leurs amis fribourgeois. La légende est venue apporter sa note pittoresque en nous contant que cette image fut jetée au lac par les gens d'Yvonand et que les flots la conduisirent vers un havre plus hospitalier, le rivage de Cheyres, où les paroissiens, voyant là une manifestation miraculeuse, s'empressèrent de la recueillir pour l'honorer. Une tradition reposant sur des bases plus acceptables veut que ce soit les gens d'Yvonand, dont quelques-uns allaient encore en secret à la messe à Cheyres, qui la transportèrent en barque, après l'avoir sciée précipitamment et maladroitement à la base, et la mirent à l'abri à titre provisoire. Les lois de Berne durent être observées, le provisoire devint définitif, et la Vierge ouvrante resta à Cheyres.

Cette dernière a été restaurée il y a quelques années sous la direction de M. Alfred Schmid, professeur à Fribourg, qui a

publié une intéressante étude¹, à laquelle nous nous sommes permis d'emprunter quelques renseignements.

La figure de la Vierge paraît pour la première fois dans les catacombes, celle de Priscille et de Domitella, par exemple. Elle devint le thème de nombreuses décorations byzantines. C'est le type de la Vierge assise, généralement couronnée, l'enfant Jésus sur les genoux qui sera repris par l'art roman. Depuis l'intervention, au XII^e siècle, de l'évêque de Lausanne, saint Amédée, le culte marial prit de plus en plus de faveur chez nous. La représentation de la Vierge, avec ou sans l'Enfant, se répandit insensiblement. Sans parler des représentations de la Vierge seule, nous la trouvons peinte dans les églises de Ressudens, Lutry, Lucens et Romainmôtier, où elle est assise, plus celle du XV^e siècle à Assens, où elle est debout ; nous avons la statue du narthex de la cathédrale, taillée dans la pierre, et celle des stalles de la chapelle thébéenne. Ce n'est pas suffisant pour situer l'époque où la Vierge debout avec l'Enfant fait son apparition chez nous. Cette disposition est une création de l'art ogival, dès lors on verra de belles statues de Vierge debout, la tête couronnée, la figure d'une radieuse majesté.

Se basant sur le style et le costume, M. Schmid estime que la statue de Cheyres peut remonter autour de 1330-1340. Si l'iconographie est plutôt pauvre en terre vaudoise, la sigillographie est plus susceptible de nous renseigner sur l'évolution de la représentation de Marie, qui tout au cours du XIII^e siècle occupe la position assise. Grâce à l'important travail de Galbreath sur les sceaux vaudois, on relève la faveur qu'avait chez nous l'image de la Vierge. Sur près de cent vingt sceaux qui en portent la représentation, on relève celui du Chapitre de Lausanne de 1180 ; c'est le seul du XII^e siècle ; le siècle suivant en donne vingt-quatre, le XIV^e cinquante-huit, le XV^e vingt-six et le XVI^e dix.

C'est au XIV^e siècle, en 1314, que l'on voit pour la première fois chez nous la Vierge debout tenant l'Enfant (Hermann, doyen de Saint-Imier, a utilisé un sceau avec ce motif en 1283). On relève cette représentation sur onze sceaux dans la période de 1314 à 1330, huit de 1331 à 1350 et six dans la seconde moitié

¹ *Die Schreinmadona von Cheyres*, dans *Lebendiges Mittelalter, Festgabe für Wolfgang Stammler*. Fribourg 1958, Editions universitaires.



Saint Jean-Baptiste de Chevroux à Montbrelloz

(Photo Ad. Decollogny)

Vierge ouvrante
d'Yvonand à Cheyres



(Clichés extraits
de
*Lebendiges Mittelalter,
Festgabe für Wolfgang
Stammler.*
Fribourg 1958,
Editions Universitaires)





Pietà de Saint-Cierges à Vuissens

(Photo Ad. Decollogny)

du siècle ; au cours du XV^e siècle, dix, et enfin huit au XVI^e siècle.

Il y eut donc, dès l'apparition en 1314, un enthousiasme certain qui diminua d'ailleurs assez vite. On peut, semble-t-il, considérer que c'est de cet élan que l'artiste d'Yvonand s'est inspiré pour tailler une Vierge debout, élan qui, en comparant les chiffres ci-dessus, ne fut que passager. Par le chemin de la sigillographie, nous rejoignons M. Schmid pour situer la date probable de cette image.

Celle-ci, haute d'un mètre dix centimètres, est vraiment belle par sa simplicité. Debout, avec l'Enfant sur le bras gauche, elle n'a rien d'artificiel dans sa tenue, aucun ornement, aucun bijou, pas de couronne comme on en voit ailleurs. Droite et souriante, les yeux mi-clos sous une arcade sourcillière d'un heureux contour, le visage ovale encadré par des cheveux soyeux, blonds et tombants, un cou un peu gros, elle tient l'Enfant taillé dans un même style, soutenant l'un des pieds de sa main droite, longue et effilée, un peu raidie. Le corps de l'Enfant est légèrement penché vers l'extérieur, sa figure souriante est de face, dans sa main droite, un oiseau taillé dans un bois un peu plus clair. La Mère est vêtue d'une robe d'un bleu sombre, couverte d'un manteau d'or aux nombreux plis tombant naturellement. L'ourlet de la partie gauche du manteau n'a pas été retouché lors de la restauration et conserve son or d'origine. L'Enfant est habillé d'un vêtement d'or. Les bras de la Vierge sont collés au corps ; très droite, elle tient son enfant sans effort, sans le déhanchement que l'on voit ordinairement. Ajoutons que cette statue est en noyer.

Vierge ouvrante, elle s'ouvre de la poitrine au bas de la robe. L'intérieur représente la Passion du Christ en trois zones superposées. Au panneau de gauche, on voit successivement le baiser de Judas, groupe de cinq personnages, dont l'un est accroupi ; dessous, le Portement de croix : légèrement accablé, Jésus porte sur l'épaule droite une croix en forme de tau, dont la partie supérieure est fixée par un cordage ; devant lui, un soldat s'assure que la croix est bien tenue, la Mère marche derrière dans une affliction bien marquée.

Au bas, c'est la Résurrection. Assis sur le tombeau, le Christ tient le globe dans la main gauche et bénit de la dextre. Au pied, trois soldats dorment, il n'y a pas d'ange, ni de femme.

Au panneau central la partie supérieure est vide. Vraisemblablement, il a dû y avoir une scène qui, semble-t-il, a disparu postérieurement à la Réforme. Au centre, la Crucifixion apparaîtrait être le sujet le plus important de cet ensemble. A gauche de la croix, Marie, et à droite, Jean, expriment une profonde affliction.

Tout au bas, l'Ascension, avec le détail caractéristique que l'on relève dans la chapelle Saint-Vincent à Payerne, les pieds du Seigneur et le bas de la robe se voient encore avant de disparaître dans la nue.

Sur le panneau de droite, le Christ, les mains liées, tient un roseau. Entre deux personnages, dont l'un lève le bras comme pour frapper, il semble comparaître devant Pilate ou le Grand Prêtre.

Au centre, la Mise au Tombeau. Sept personnages soutiennent le corps étendu dans un linceul. On reconnaît dans le groupe Marie avec deux femmes et Jean. Les mystères du moyen âge n'ont pas encore popularisé la scène telle qu'elle est représentée à Grandson et à Onnens.

Enfin, au bas, la Pentecôte, où la tête de Dieu le Père émerge d'un nuage enflammé et domine les douze apôtres prosternés. Cette apparition et l'absence de la colombe nous font songer à la peinture de Nyon.

L'intérieur de ce triptyque, jadis polychrome¹, a été légèrement bronzé. La tête de la statue est vide. La présence à l'intérieur de traces d'un cadre fait supposer qu'elle a servi de reliquaire.

Cette pièce est très rare. Sans qu'elle offre autant d'intérêt, le canton de Fribourg a le privilège de posséder une deuxième Vierge ouvrante à Marly, taillée aussi dans la position debout. On en voit, il est vrai, d'autres, tant à Vienne (Autriche) qu'à New-York, Eggisheim (Alsace), sans compter celle en ivoire au Louvre, dont l'authenticité est mise en doute, qui, elles, sont dans la position assise. Celle qui maintenant est à Cheyres semble avoir tout autant, si ce n'est plus, de valeur artistique.

Il est heureux que ce témoignage de l'art médiéval ait échappé à la destruction générale au moment de la Réforme. A supposer

¹ Mgr LOUIS WAEBER, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, 1957.

qu'elle soit restée chez nous et, par miracle, épargnée, elle serait certainement dans un musée et ferait l'objet de l'admiration des amateurs ; n'est-elle pas tout aussi bien dans l'église de Cheyres, vénérée par les paroissiens comme elle était vénérée par les gens d'Yvonand autrefois ?

Les catholiques d'Yvonand ont fait exécuter récemment une réplique de cette statue, non ouvrante cependant, pour l'installer dans l'église moderne construite dans ce village.

Pietà de Saint-Cierges à Vuissens

La paroisse de Démoret englobait autrefois le village de Vuissens. Dans cette dernière localité, il existait une chapelle remontant au XII^e-XIII^e siècle, remplacée au XVI^e siècle par un édifice plus important, rendu nécessaire par l'adjonction de Prévondavaux à la paroisse nouvelle de Vuissens. Celle que nous voyons maintenant a été consacrée en 1699. En pénétrant dans ce sanctuaire, on remarque à gauche une Pietà, statue de bois représentant la Mère de Jésus tenant sur ses genoux le cadavre de son Fils. Il s'agit là d'une copie, d'après une photographie, pas très fidèle, d'une image sur laquelle les ans ont été douloureux. L'original est conservé dans un local au-dessus de la sacristie, où M. le curé a eu la grande amabilité de nous le montrer. Enveloppée dans du papier par des mains pieuses pour en préserver les restes autant que possible, cette statue a beaucoup souffert. Sous l'effet de la vermoulure, l'occiput de la Vierge a disparu, celui du Christ est endommagé. Aux deux personnages, le bras gauche a disparu au-dessus du coude. De plus, on a eu l'idée saugrenue de scier la tête du Christ, mais celle-ci est toujours là. Cette décrépitude et cet acte de vandalisme sont très regrettables, car cette pièce devait certainement être une œuvre intéressante. Nous avons appris depuis notre première visite que l'on examine la question de la restaurer. Il est à espérer que l'on puisse y parvenir.

Le visage de la Vierge est dans un joli ovale, penché sur le corps divin, il exprime une douleur contenue. Les lèvres sont fines, légèrement entr'ouvertes ; elles esquissent un sourire navré. A part le pagne servant de ceinture, le corps du Christ est nu, le bras droit tombe inerte au sol. Sa figure est agréable avec une

petite barbe et des joues rosées, la couronne d'épines est verte et les cheveux ondulés.

La Vierge est vêtue d'un manteau bleu qui tombe en plis gracieux jusqu'aux pieds. Le tout devait former un ensemble agréable.

Selon Mgr Waeber ¹, cette statue aurait été cédée à Vuissens au moment de la Réforme, dans les conditions que l'on cite pour le groupe de Franex, par les gens de Saint-Cierges. Le syndic de cette dernière localité, M. Samuel Bettex, confirme la chose, en précisant que le prix de cette cession aurait été un sac de sécherons (poires sèches) à charge de restitution en cas d'abolition de la Réforme.

Cette Pietà avait été transportée alors dans la chapelle érigée à la fin du XIV^e siècle à l'intérieur du château de Vuissens, dédiée à Notre-Dame de la Compassion, supprimée en 1803 ¹. C'est là qu'on célébrait, du moins en hiver, les offices paroissiaux. Au moment de la Réforme, le château était aux mains de Michel Musard, seigneur de Vuissens.

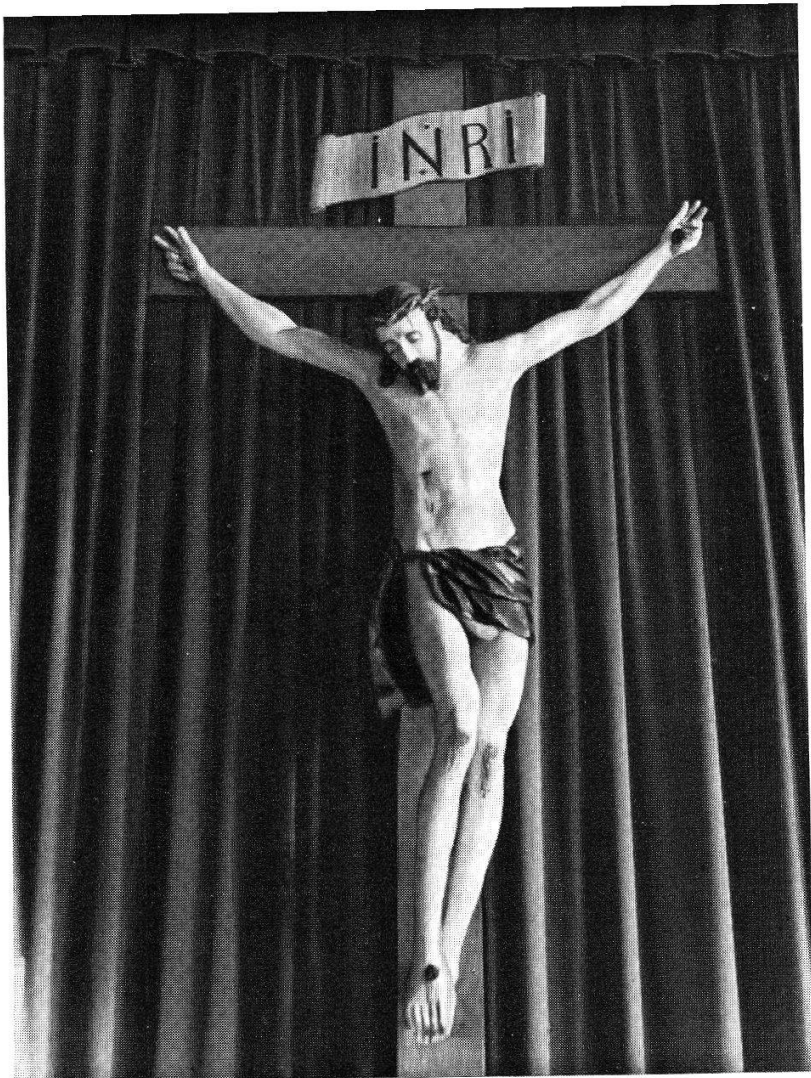
Notre-Dame de Corcelles à Tours

La paroisse fribourgeoise de Montagny comprend une enclave complètement englobée dans le territoire de la commune de Corcelles près de Payerne, celle du hameau de Tours. Celui-ci fut pendant un millier d'années le siège de la paroisse. On y voit notamment une charmante église, toute simple, qui fut l'objet d'un échange en 1509 entre Fribourg et Payerne. Elle était dédiée à la Vierge sous le signe de la Nativité. Autrefois Tours fut un lieu de pèlerinage très fréquenté ; on y venait le mardi de Pâques, à la Saint-Georges (23 avril), à l'Assomption, à la Nativité et encore à l'anniversaire de la dédicace ². Ce pèlerinage aurait une origine curieuse. On raconte en effet qu'un jour on voulut transporter à Montagny l'image de la Vierge se trouvant dans l'église de Tours, et de surplus, supprimer cette dernière. Le lendemain, on retrouva la statue à sa première place. On répéta ce transfert à plus d'une reprise, et toujours cette image revint à sa place primitive. Finalement on laissa subsister l'église de Tours et la statue devint objet de pèlerinage.

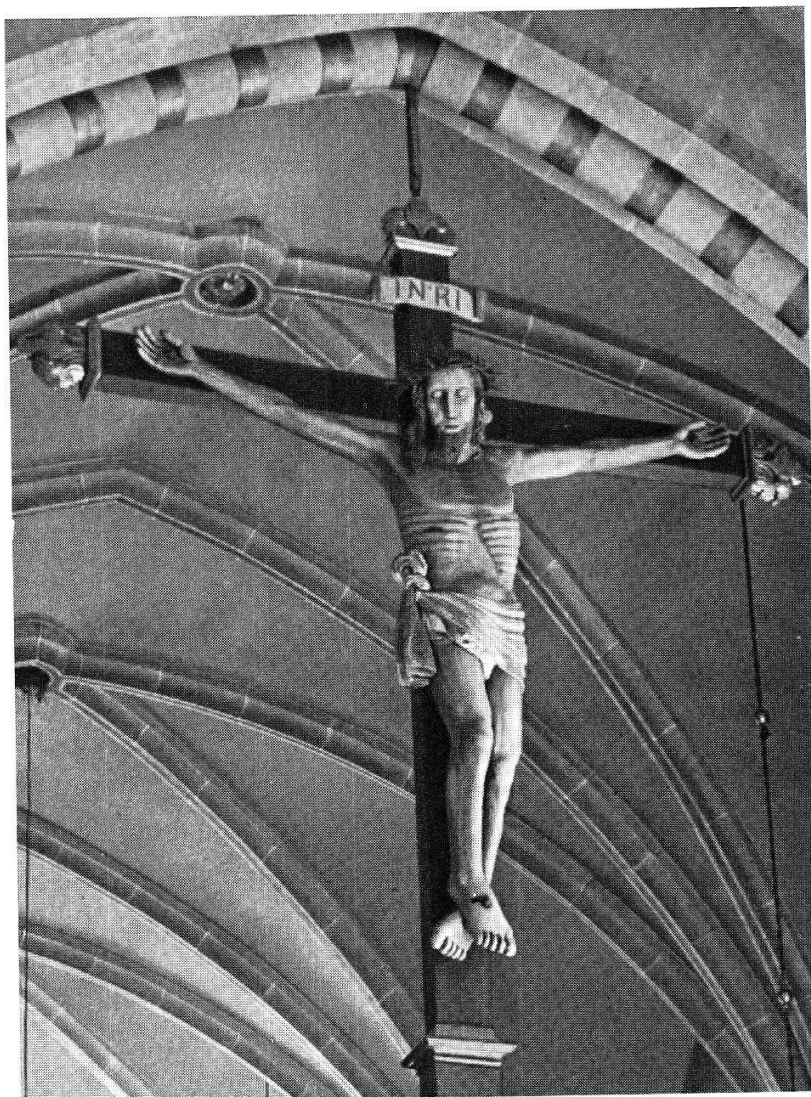
¹ Mgr LOUIS WAEBER, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, 1957.

² *Ibidem*.

Crucifix de Vevey
à Sâles



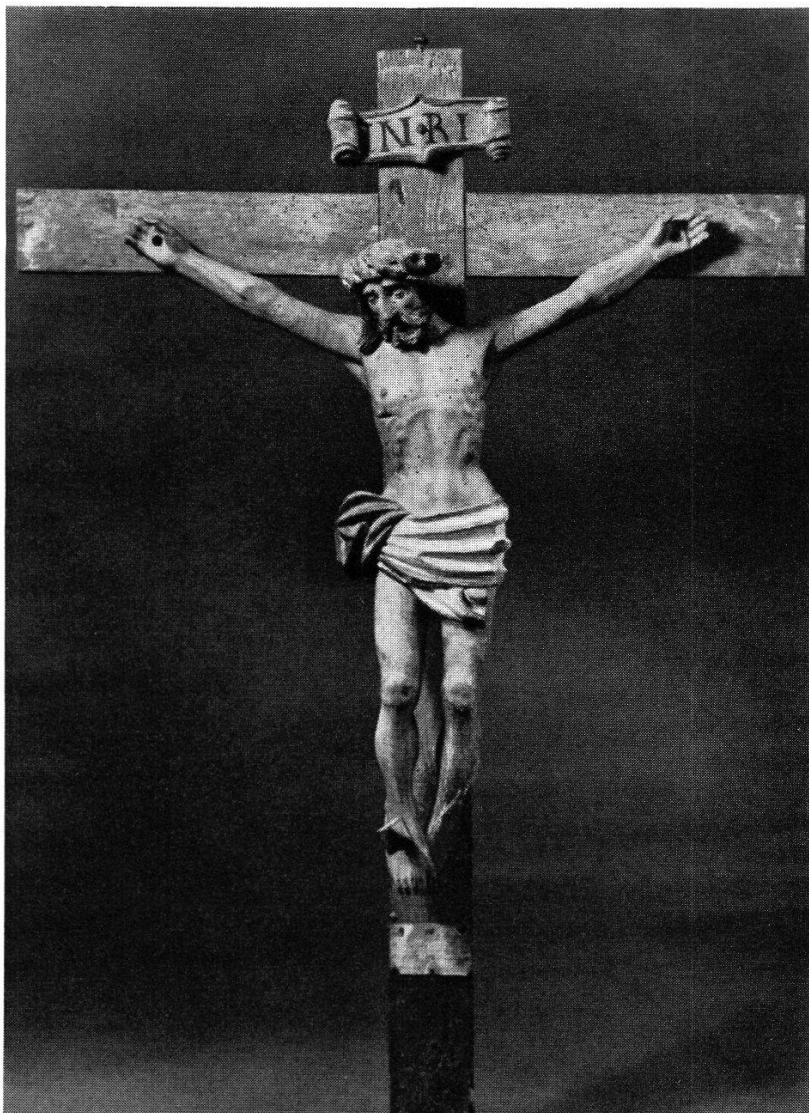
(Photos Ad. Decollogny)



Crucifix de Lutry
à Promasens



Apôtres de Treytorrens à Franex
(Photo Ad. Decollogny)



Crucifix de Gryon à Saint-Maurice
(Photo Paul Boissonnas, à Genève)

On la voit maintenant au-dessus de l'autel. Selon la tradition, elle était au village voisin de Corcelles avant la Réforme ; on l'amena en terre catholique pour la soustraire à la destruction des iconoclastes.

Cette image entièrement dorée, debout dans une auréole en amande faite de rayons d'or, donne une expression grave, les yeux ronds regardent dans le lointain et les lèvres ne dessinent aucun sourire, elle n'a rien du gracieux de celle de Cheyres. Une belle couronne recouvre une chevelure abondante. Elle tient délicatement et sans déhanchement son Enfant sur le bras gauche, tandis que de sa main droite elle soutient l'un des petits pieds. Somptueusement drapée, elle est posée sur une console joliment ouvragée. L'Enfant tient un monde dans sa main droite. Son corps est gracile et sa tête, disproportionnée, est entourée d'une auréole. Il bénit de la main gauche.

Selon le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, cette statue serait du XIV^e siècle.

Apôtres de Treytorrens à Franex

Au pied de la colline que couronne la Tour de la Molière, le village de Franex étale au soleil levant ses modestes maisons.

Une charmante chapelle, récemment restaurée, est ornée de plusieurs statuette polychromées, faites de bois. Elles sont au nombre de treize, hautes de quarante-cinq centimètres en moyenne, vêtues d'habits où l'or domine, avec le vert olive et le rouge. Elles sont placées, bien alignées, dans une armoire appropriée aux portes reversibles et posée sur l'autel. On peut les dater du début du XV^e siècle. L'exécution en est généralement bonne, mais les têtes sont d'une grosseur disproportionnée au corps. Ces statuette représentent Notre Seigneur au centre, accompagné des douze apôtres, reconnaissables à l'attribut se trouvant dans leurs mains. Au-dessus des personnages, court une voûte formée de sept dais sculptés, sous lesquels ils sont placés deux à deux, à l'exception du Christ, seul sous le sien. Selon Wirz¹ ce n'est qu'à la fin du XV^e siècle que chaque personnage a son dais.

¹ H.-O. WIRZ, *Les stalles d'église du XV^e et du XVI^e siècle en Suisse*, dans *M.D.R.*, t. 35 (1881), p. 287.

Ce sont, de gauche à droite :

Barthélemy, tenant le couteau à large lame : il fut écorché vif en Arménie avec un couteau.

Philippe, avec une croix processionnelle.

Jacques le Mineur, porte à la main un foulon : ce fut avec un tel outil qu'il fut assommé.

Jean, tient dans sa gauche une coupe contenant le poison auquel il a échappé. On sait qu'il avait été invité à boire le poison et qu'il sortit victorieux de cette épreuve. Jean est le seul des apôtres à avoir été épargné d'une mort violente.

André, avec la croix en forme de X, rappelant l'instrument de son supplice.

Pierre, tient une énorme clef.

Le Christ, tient un globe dans sa gauche et bénit de la dextre. Il ne porte pas le nimbe crucifère qu'on lui voit habituellement. Sa tête se détache sur une croix. Ses pieds sont nus.

Paul, avec une épée, rappelant aussi l'instrument de son supplice. Les collèges apostoliques sculptés sur les dorsaux des stalles des églises romandes, et celui peint à l'église d'Ollon, ont remplacé Paul par Matthias. La présence de Paul nous permet de supposer que ces statues sont antérieures à nos stalles.

Jacques le Majeur, est le seul qui soit coiffé. Il porte un chapeau en bataille, orné d'une coquille. Une besace est passée en bandoulière et il tient le bourdon du voyageur. Il est seul à montrer ses chaussures. Lui et Pierre exceptés, les apôtres sont généralement pieds nus, mais ici les vêtements sont suffisamment longs pour les recouvrir.

Thomas, tient une lance, arme avec laquelle il fut exécuté.

Simon, s'appuie sur une scie qui ressemble plutôt à un archet, comme c'est également le cas à Estavayer, tandis qu'à Fribourg on distingue bien une scie. Cet apôtre fut scié en deux.

Jude, se voit avec une hallebarde, objet dont se servirent les prêtres pour l'exécuter.

Matthieu, martyrisé en Perse ou à Ararat, en Arménie, tient une hache rappelant l'instrument de son supplice.

Tous portent la barbe souvent très fournie, à part Philippe et Jean, qui sont imberbes.

L'artiste a placé un livre sous le bras de Barthélemy, Philippe, Jacques le Mineur, André, Pierre, Paul, Simon et Jude.

Ces statuettes sont originaires du canton de Vaud. Elles ont été transportées à Franex au moment de la Réforme. Sur cela, tout le monde est d'accord dans la contrée. Cependant les uns disent qu'elles viennent de Combremont, d'autres de Treytorrens. Le syndic de cette dernière commune, M. Marius Jaquier, lui, est formel. Il y eut une convention, dit-il, qui a disparu. Elle avait été passée au moment du transfert et prévoyait l'engagement par les gens de Franex de restituer cet ensemble au cas où la Réforme serait abolie. En attendant, ils remettaient deux sacs de poires sèches, plus connues sous le terme vaudois de sécherons ou schnetz.

Le provisoire étant devenu définitif, les apôtres sont encore à Franex où on peut les aller voir.

Si l'on considère la distinction et la joliesse de l'église de Treytorrens, son porche monumental de style flamboyant, les deux délicieux baldaquins, les seuls en terre vaudoise, sauf erreur, finement ciselés, les gracieuses colonnades de granit, on peut se demander si les protecteurs de ce sanctuaire aristocratique ne sont pas les donateurs du groupe de sculptures que l'on voit mieux ici qu'ailleurs. Nous ne sommes donc pas éloignés de donner raison au syndic de Treytorrens.

Saint Jean-Baptiste de Chevroux à Montbrelloz

Un peu à l'écart, au levant de la route d'Estavayer à Grandcour, se dresse la flèche du petit village de Montbrelloz. Il relevait autrefois de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont la maison était à La Chaux près de Cossonay. Après la Réforme et la disparition de l'Ordre, les populations continuèrent à utiliser la chapelle des chevaliers pour leurs offices religieux. C'est un édifice bien simple, qui conserve entre autres une jolie statue de bois polychromée, haute d'environ huitante centimètres, représentant saint Jean-Baptiste.

Ce dernier est vêtu, selon l'usage, d'une peau de bête de couleur rouge sang de bœuf, avec des bordures d'or aux poignets et au col. Elle est recouverte d'un ample manteau doré, serré à la ceinture par un cordon bleu. La figure est plutôt jeune, avec une

petite barbe noire et des cheveux frisés. La tête est inclinée sur le côté, la bouche légèrement entr'ouverte, les mains fines. Le tout est bien proportionné, bien conservé aussi.

Jean-Baptiste tient sur son bras gauche un agneau blanc qu'il désigne de sa main droite. Enfin entre ses pieds apparaît une tête de serpent de couleur verte.

On croit, dit Mgr Waeber ¹, que cette statue vient du village voisin de Chevroux, d'où elle aurait été apportée au moment de la Réforme. Dans cette localité, on confirme la chose, tout en précisant que c'est un homme qui l'aurait emportée et l'aurait cédée contre un sac de sécherons.

Cette matière d'échange semble avoir été bien appréciée à l'époque. Disons en passant qu'il y a un peu plus d'un demi-siècle on voyait encore souvent des sécherons chez nous sur la table au repas de midi.

Crucifix de Vevey à Sâles

L'église actuelle de Sâles est de construction toute récente. On y conserve deux crucifix, l'un dans le chœur, attribué au XVIII^e siècle, l'autre beaucoup plus ancien est placé dans la chapelle de semaine, soit à l'étage. Ce deuxième crucifix, qui avait beaucoup souffert au cours des siècles, a été complètement restauré dernièrement. C'est un beau Christ, légèrement barbu, ne portant qu'un pagne bleu.

Selon la tradition, ce crucifix aurait été autrefois à Vevey et aurait été transféré à Sâles, pour échapper aux iconoclastes de la Réforme, toutefois à Sâles ce souvenir semble bien effacé.

Crucifix de Lutry à Promasens

Au-dessus de la grille du chœur de l'église de Promasens on voit un grand crucifix suspendu au-dessous de l'arc qui termine la nef.

Ce Christ, qui impressionne par sa dimension, a lui aussi son histoire. Rescapé des destructions consécutives à la Réforme, il se trouvait autrefois dans l'église de Lutry. Apprenant que le

¹ *Eglises et chapelles du canton de Fribourg.*

bailli arriverait deux jours plus tard pour procéder à la purge de l'église, le Conseil avait décidé de descendre le grand crucifix pour le mettre en sûreté. Quand le représentant de LL. EE. se présenta, les gens de Lutry lui demandèrent et obtinrent l'autorisation de procéder eux-mêmes à la dispersion imposée par les nouveaux maîtres.

La légende est venue ici mettre sa note miraculeuse en prétendant qu'après un premier séjour dans le lac, ce crucifix y fut jeté une seconde fois, mais qu'une tempête le ramena sur les bords. C'est alors qu'il fut vendu à Promasens. Laissons de côté cette version légendaire, pour retenir le fait que les gens de Lutry ont cherché à le conserver et que, ne pouvant le cacher indéfiniment, vu ses dimensions, ils le vendirent à Promasens pour le prix symbolique de deux quarterons de poires sèches, avec la réserve habituelle de restitution si les circonstances devaient le permettre ¹.

Ce crucifix est en bois. Le Christ relève d'une plastique de qualité fort expressive. L'ossature du corps, particulièrement les côtes, est fort apparente. La figure allongée est ornée d'une barbe et la chevelure, que recouvre une couronne d'épines, est abondante. Le corps est actuellement bronzé, avec un pagne doré. Les trois extrémités supérieures de la croix sont ornées de motifs dorés, mais ceux-ci sont, semble-t-il, postérieurs à la pièce principale, que l'on peut attribuer au XV^e siècle.

Crucifix de Gryon à Saint-Maurice

L'intéressante étude de M. le chanoine L. Dupont-Lachenal sur le Pays de Monthey, aux XVI^e et XVII^e siècles, parue dans les *Annales valaisannes* de 1952, relève la présence à Saint-Maurice d'un crucifix de bois provenant de Gryon. La Réforme a été introduite dans cette région alpestre dès 1528 ; elle n'y fut acceptée qu'à contre-cœur et les nouveaux maîtres eurent de la peine à imposer les idées nouvelles. Quand vint l'ordre de détruire les images, une vieille femme de Gryon descendit ce crucifix de nuit et dans une hotte, précise *Valesia Christiana* ² sous les signatures de Tamini et Delèze, pour le sauver de la

¹ AD. MAGNIN, *Pèlerinages aux sanctuaires suisses de la Sainte-Vierge*.

² P. 161.

profanation et le transporta à l'Abbaye de Saint-Maurice, de qui relevait la chapelle de Gryon. Ce transfert est également relaté dans l'*Histoire du Valais avant et sous l'ère chrétienne*, par Boccard¹. Une femme pieuse, y lit-on, vint déposer à l'Abbaye de Saint-Maurice un Christ que l'on y conserve encore.

Le transfert de ce crucifix a-t-il fait l'objet d'une convention ou d'un marché comme ce fut le cas avec les localités fribourgeoises que nous venons de voir? Cela ne semble pas résulter des circonstances. Les montagnards étaient attachés à l'ancienne foi et espéraient la voir rétablir un jour. En venant mettre en sûreté cet objet à Saint-Maurice, on pensait bien revenir le chercher après l'orage. Une compensation, même en poires sèches, ne paraît pas avoir été envisagée, pas plus qu'une vente conditionnelle.

Ce crucifix d'une hauteur de quelque 80 centimètres se trouve présentement dans la salle du réfectoire de l'Abbaye. Un petit papier y a été fixé portant les vers suivants, qui ont fait l'objet d'une citation par Boccard dans son *Histoire de la Légion thébéenne et de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune* :

HUNCCE CRUCIFIXUM MULIER DEVOTA GRIONO
ATTULIT HIC NOBIS ; NE CALVINISTA NOCERET
AD CRUCIS ILLA TULIT DEFENSORES ET AMANTES
HACTENUS HINC SANCTE NOSTRA SERVATUR IN AEDE

Selon M. le chanoine L. Dupont-Lachenal, ces vers pourraient être dus à Christian Franc, chanoine de Saint-Maurice en 1670, prieur en 1676, et mort en 1679, qui paraît bien être l'auteur de plusieurs petites pièces de vers latins. Notre aimable commentateur se demande si la première phrase de ces vers n'est pas le résultat d'une mauvaise lecture et si l'on ne devrait pas lire plutôt : *Huncce crucifixum mulier de nocte Griono attulit...*²

A défaut d'un document contemporain, dont l'absence s'explique fort bien, ces vers, écrits un siècle et demi plus tard, pourraient être considérés comme un tardif témoignage de ce transfert.

¹ Genève 1844, p. 171.

² LÉON DUPONT-LACHENAL, *Le pays de Monthey aux XVI^e et XVII^e siècles*, dans *Annales Valaisannes*, 1952, p. 88, note 72.

Cette pièce qui paraît du XV^e siècle est intéressante et bien conservée. Le visage serein du Christ est encadré de longs cheveux et d'une barbe courte, bien arrangée. La couronne est d'une épaisseur dépassant la normale. Les côtes sont apparentes mais sans exagération.

Saint Jean-Baptiste de Gryon à Sion

Les gens de Gryon tentèrent de sauver non seulement un crucifix, qui ornait leur chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, mais ils possédaient encore un saint Jean-Baptiste qui faisait également l'objet de leur vénération. Quand en 1528 il fallut se résoudre à accepter les idées nouvelles et détruire les autels et images, les gens de Gryon songèrent à mettre à l'abri des iconoclastes leur saint Jean-Baptiste et le portèrent, nous ne savons comment, à Massongex, en dépôt, avec l'espoir de le reprendre si les circonstances devaient le permettre un jour. Dans cette localité, cette image fut l'objet d'une vénération particulière qui devint telle que le titulaire de l'église fut cité, depuis 1785, sous le nom de Saint-Jean-Baptiste¹.

Cette statue en chêne, qui était déposée, dans les dernières années, à la cure de Massongex, a été acquise par l'État avec l'autorisation épiscopale² et elle est déposée actuellement au Musée de Valère. Sa hauteur est de 101 cm. et date de la fin du XIII^e siècle. Le saint, d'une exécution un peu naïve, porte la barbe. Son manteau largement ouvert sur la poitrine descend jusqu'à terre, tout en s'entrouvrant devant jusqu'à mi-jambes. De sa main droite, il désigne l'agneau pascal figuré dans un disque.

Là aussi il semble qu'il n'y eut pas vente avec réserve de rachat, mais une simple mise en sûreté, loin des atteintes destructives. C'était plutôt un service que sollicitaient les gens de Gryon.

ADOLPHE DECOLLOGNY.

¹ LÉON DUPONT-LACHENAL, *op. cit.*, p. 88, note 73.

² *Vallesia*, 1957, p. XI.